

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

ARR. DE. GARD. AVEYRON. AUDE. Trois Mois.
 PAYS..... 4 fr. 50
 AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

QUOTIDIEN

INSERTIONS :

ANNONCES, 30 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 50 c.
 FAITS DIVERS : 1 fr. — CHRONIQUES LOCALES,
 2 fr. la ligne.

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
 Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 26 décembre.

Le ministère Waddington s'est retiré sans être en minorité devant le Parlement; le ministère qui lui succédera, quel qu'il soit, n'y trouvera pas, bier certainement, une majorité moins flottante, plus compacte.

Pour expliquer ce double phénomène, il ne faut pas écouter ce qui se dit soit au Sénat, soit à la Chambre; il faut prêter l'oreille à l'esprit public.

Un peuple n'est pas un enfant; on peut le surprendre, l'entraîner avec des mots — ses jouets à lui! — seulement, il arrive un moment où il dit résolument, non à tort, ce qu'on peut lui proposer.

A-t-il tort? Un pays vit de travail; il ne vit pas d'abstractions!

Il se trouve à la Chambre une majorité qui voudrait tout réformer à la fois et qui, de plus, croit devoir soulever des questions irritantes sans solution immédiate.

Plus impatiente que le pays, cette majorité croit que les réformes, même les réformes les plus urgentes, seraient acceptées sans contestations possibles — qu'on y applaudirait, comme si une population n'avait

pas ses préjugés, ses routines et, encore, ses partis-pris!

La lumière est la lumière; mais tous les yeux ne peuvent pas également la supporter!

Eh bien! cette majorité de la Chambre, obéissant — et cela se conçoit — à ses tendances, à ses convictions, si l'on veut, cette majorité ne comprend pas qu'un ministère lui résiste, qu'il n'entre pas dans ses vues — qu'il se refuse, en un mot!

Le ministère, cependant, ne peut pas toujours la suivre.

Sa vie ne se passe pas tout entière dans la Chambre; il vit, au contraire, en face du pays, et c'est le pays, en définitive, qu'il doit satisfaire.

C'est là une vérité dont on fait, ce nous semble, trop bon marché!

Ces deux pouvoirs, la Chambre, d'un côté; le ministère, de l'autre, peuvent-ils se soumettre l'un à l'autre! Celui-ci doit-il rester subordonné à celui-là? Mais si la Chambre domine le ministère, nous avons une sorte de convention!

Si le ministre domine, par contre, la Chambre, nous dépendons de quelques individualités, bien intentionnées, nous le voulons bien, mais faisant, tout en s'en défendant, du népotisme! Dans l'un ou l'autre cas,

le pays perdrait au lieu de gagner! Nous sommes, on le voit, dans une impasse.

Sommes-nous obligés, cependant, à y rester? Le pays doit-il continuer à piétiner sur place, pour emprunter un mot du monde parlementaire?

Il nous semble qu'il serait facile d'en finir!

Le nouveau ministère n'a pas à se préoccuper de la Chambre.

Qu'il se constitue avec un programme nettement formulé — programme tenant compte des aspirations du pays! — et qu'il se présente résolument devant le Parlement tout entier.

Ce programme pourra être critiqué. Les uns trouveront qu'il va trop loin; les autres, qu'il n'accorde pas assez. Mais, en réalité, la majorité, — une majorité sérieuse — l'acceptera.

Qu'on essaye!

Un peuple a la vie longue; la réforme qu'il n'accomplit pas aujourd'hui, il la fait demain; donc, il ne faut pas se montrer trop impatient.

Une triste expérience nous a appris, d'ailleurs, que les progrès trop hâtés ne dureraient pas; qu'ils étaient toujours suivis d'un temps d'arrêt, sinon de pas en arrière.

Nous sommes donc convaincu qu'un ministère qui se présenterait devant le Parlement avec une volonté bien arrêtée, un *non possumus* défini, que ce ministère, non-seulement vivrait, mais encore qu'il dominerait la Chambre!

Les pourparlers engagés pour la constitution d'un cabinet sous la présidence de M. de Freycinet, n'ont pas encore abouti. On sait dans quelles circonstances M. de Freycinet avait renoncé, lundi dernier, à former un ministère. Non-seulement plusieurs des points du programme qu'il avait soumis à M. le président de la République avait soulevé des objections, mais surtout les noms qu'il proposait avaient paru d'une couleur trop tranchée.

Quoi que disent certains journaux en général bien informés, il est parfaitement certain que dans l'entretien qu'il a eu lundi avec le président de la République, M. de Freycinet n'a pas caché qu'il songeait à confier la préfecture de la Seine à M. Floquet, en même temps qu'il appellerait au ministère de l'intérieur M. Brisson, à la justice M. Hérold avec M. Varambon comme sous-secrétaire d'Etat, à la guerre le général Farre, et peut-être aux finances, en cas de refus de M. Say, M. Allain-Targé.

Cette liste n'obtint pas l'agrément de M. Grévy qui fit alors appeler M. Waddington pour le prier de reconstituer le

FLEUILLETON DU NOUVEAU CETTOIS

N. 7.

VALMORAND

Par Louis COLLAS

Trois jours après son entrevue avec Saint-Estève, elle se promenait en compagnie de sa sœur, qui, pressentant un malheur, ne la quittait pas, s'imposait à elle sans s'inquiéter de l'accueil peu aimable qui était fait à son affectueuse sollicitude, provoquait en vain sa confiance. D'un point élevé qui dominait une assez grande étendue de plaine, elles aperçurent l'artiste qui s'approchait du châtaigner,

et s'en éloignait après y avoir déposé quelque chose. Mme Valmorand aurait voulu y aller seule, mais Anna s'attacha obstinément à ses pas. Au moment d'arriver, elles aperçurent le baron, qui marchait sous bois, son fusil à la main. Il avait dû passer tout près de l'arbre.

— Ah! mon Dieu! murmura la jeune femme, s'il l'avait vu!

Elle était toute troublée, suivait d'un regard anxieux son mari qui poursuivait sa route sans paraître les apercevoir. Pendant qu'elle demeurait perplexe, le cœur violemment agité, Anna se précipita vers l'arbre, saisit le billet qui se montrait sous l'écorce et le lut avidement.

— Donne-le moi, lui dit sa sœur.

— Prends garde, répondit Anna, en lui montrant son mari qui se retournait en ce moment et semblait vouloir revenir sur ses pas.

Elle déchira le papier; c'était une pré-

caution inutile, car le baron, après un instant d'hésitation, s'était acheminé vers le château.

— Ah! pauvre sœur, dit Anna, que va-t-il advenir? Une horrible malheur se prépare.

— Le contenu du billet! reprit l'aînée d'une voix étranglée.

— Sois calme, rien n'est encore perdu, nous en causerons.

La baronne éprouva un peu de soulagement en pensant qu'elle avait quelque répit avant l'exécution de sa promesse. A l'approche du dénouement, elle ressentait une indicible terreur. Sa folie lui apparaissait sans voile; elle mettait en balance ce qu'elle allait perdre, ce qu'elle obtiendrait en échange; elle rendait complète justice à la loyauté, au dévouement sans bornes de son mari, puis elle se disait que cet homme si bon, si doux, serait terrible en présence de son honneur outragé. Elle

se rappelait l'éclat de ses yeux, le timbre menaçant de sa voix, un jour où l'on s'était permis une allusion offensante pour sa femme. Lorsque l'horrible déception arriverait, tout était à redouter de lui.

Quand les deux sœurs se trouvèrent avec M. de Valmorand, il était dans son état habituel, sauf peut-être un peu de pâleur répandue sur ses traits. Il ne fit aucune allusion à ce qui s'était passé pendant la journée. Après le dîner, il se retira dans sa chambre en alléguant une affaire importante et les laissa seules.

— Je ne sais pourquoi, dit la baronne, j'ai peur, il me semble qu'une catastrophe plane sur ce château, j'ai le cœur serré.

— Rassure-toi, dit Anna, que rien ne soit changé à tes habitudes, qu'aucune altération ne se manifeste dans ton humeur ordinaire, je me charge de tout.

— Que comptes-tu faire?

(La suite au prochain numéro.)

ministère. M. Waddington résista longtemps; cependant il finit par promettre de faire des efforts pour arriver à un résultat. Après avoir conféré avec quelques-uns de ses anciens collègues, il eut la pensée d'appeler au ministère de l'intérieur M. Challemel-Lacour, et il fit part de cette pensée au président de la République, qui n'éleva pas d'objection. C'est à ce moment que le nom de M. de Freycinet fut de nouveau mis en avant pour la présidence du conseil. M. Waddington ne demandait qu'à s'effacer. Il fut donc décidé que M. de Freycinet serait chargé de constituer le cabinet en y introduisant M. Challemel-Lacour et en y faisant entrer tous les anciens ministres, sauf M. Le Royer et M. Gresley. M. de Freycinet accepta.

Mercredi, à quatre heures, a eu lieu chez M. Waddington une réunion des ministres démissionnaires. La discussion a été assez longue. M. de Freycinet a expliqué que, dans sa pensée, il était impossible de former une majorité dans la Chambre sans faire appel à toute l'Union républicaine, y compris la fraction qui s'est séparée du cabinet sur la question de l'amnistie plénière. D'autre part, MM. Waddington et Say ont paru hésiter à faire partie d'un cabinet qui devrait s'appuyer sur les amis politiques de MM. Brisson et Floquet, et par conséquent, leur faire de larges concessions.

M. Challemel-Lacour, à qui un rôle principal serait dévolu dans cette combinaison, puisqu'il serait le ministre de l'intérieur et l'orateur politique du cabinet, n'a pas encore donné son consentement. Il allègue le mauvais état de sa santé. Toutefois, on paraît compter, pour le décider, sur une puissante intervention.

C'est là qu'on était les choses mercredi, à la dernière heure. (Parlement)

Chronique Commerciale

Narbonne, 24 décembre.

Le calme signalé dans notre précédent bulletin s'est à ce point accentué, que la huitaine que nous venons de passer est d'une insignifiance complète en affaires.

Les fêtes et la fin de l'année, feront durer ce calme encore quelques jours après quoi les besoins réparateurs et les choses reprendront leurs cours.

Il y a d'autant lieu de l'espérer que les expéditions ont été entravées par les grands froids et qu'on se hâtera, quand ils auront cessé, de réparer le temps perdu.

Déjà s'est produit dans nos régions un adoucissement des plus sensibles qui ne tardera pas à se faire sentir ailleurs. Comme nous l'avons dit dernièrement la circulation est rétablie sur tous les chemins de fer, la gare en a donné l'avis officiel en invitant le commerce à réduire quel-

que peu ses expéditions, pour lui permettre d'éviter l'encombrement. Le calme aidant, il sera facile de la satisfaire et de la mettre en situation de rentrer dans l'état normal ce qui ne sera pas un mince avantage à la reprise des affaires, et pour elle et pour le commerce.

Les marchés étrangers ne ressentent pas encore du ralentissement qu'éprouvent les affaires chez nous; l'Espagne surtout est visitée avec le même empressement par les acheteurs de tous les points de la France, mais ceux-ci rencontrent de bien grandes difficultés pour l'expédition de leurs achats car les embarras sont bien plus grands sur les chemins de fer espagnols que sur les nôtres. Malgré ces difficultés le prix des vins s'élève, tandis qu'il est stationnaire ici.

Ici, en effet, on est généralement d'avis qu'aucun changement de prix dans le sens de la hausse n'aura lieu de quelque temps sur nos marchés, à moins d'une vigoureuse reprise de la consommation.

On recherche les 3/6 bon goût de 100 à 105 francs.

Les marcs aussi seraient demandés mais cet article manque absolument.

(Républicain)

Chronique Cettois

La représentation de la *Favorite* a été, hier, à notre théâtre, l'objet d'un tumulte indescriptible qui n'a pas duré moins de deux heures, pendant lesquelles il a été impossible de continuer la représentation, et qui eut pu être apaisé avec un peu plus d'indulgence d'un côté, et un peu plus de fermeté de l'autre.

Le public s'élevait avec raison contre l'absence d'un ou deux musiciens qui manquaient à l'orchestre, ces musiciens ayant refusé de venir pour une représentation en dehors de celles pour lesquelles ils étaient engagés.

Toutefois, le véritable tumulte n'a commencé qu'après l'audition de M. Gauze, qui remplaçait très-désavantageusement (il faut le dire), M. Martiny, indisposé. Ici, nous pensons que le public n'a pas eu raison, car, enfin, M. Gauze était annoncé; puisqu'on n'avait pas réclamé au commencement, il n'y avait pas lieu d'interrompre la représentation pour cela.

Le bruit était si grand et l'effervescence des esprits telle qu'il a été impossible de s'entendre et que la situation vraie a échappé à tout le monde: public, autorité et directeur. Il n'était pas possible, en effet, à ce moment, de rembourser l'argent, comme le réclamaient un grand nombre de spectateurs, oubliant qu'une partie de la recette avait été déjà employée à payer certains fournisseurs qui se pré-

sentaient toujours au contrôle après le premier acte.

Ces spectateurs eussent agi plus sagement en acceptant la proposition du directeur, qui offrait de donner une carte à ceux qui désiraient se retirer, laquelle carte aurait servi pour une autre représentation. Mais cette proposition fut repoussée et les cris redoublèrent; eh bien, si à ce moment, la police était intervenue et avait demandé le silence ou fait évacuer la salle, comme c'était son devoir, le tumulte se serait apaisé probablement. Au lieu de cela, M. le commissaire de police de service crut, dans un but de conciliation, devoir dire qu'on allait rendre l'argent à ceux qui voudraient se retirer. Là dessus, une grande partie des spectateurs quitta la salle et se présente au contrôle, mais le directeur refusa de rembourser les places, ce qui augmenta encore l'irritation des esprits. Impuissant à rétablir l'ordre, le commissaire de police annonça qu'il allait chercher M. le commissaire central. Celui-ci arriva enfin. Sa présence ramena un peu le calme. Il annonça au public que la recette était saisie et proposa qu'on la distribuât aux pauvres, attendu que bon nombre de personnes qui étaient présentes dans la salle avaient profité du désordre pour entrer sans payer. Cette proposition ne fut pas du goût de tout le monde. Pour clore l'incident, M. le commissaire central dit qu'il allait faire distribuer des cartes aux spectateurs, au moyen desquelles ceux qui en seraient porteurs pourraient se faire désintéresser. Une fois les cartes dont s'agit distribuées, tout le monde se retira avec résignation.

Maintenant, comment va-t-on faire pour rembourser tous les porteurs de cartes, puisque beaucoup d'entr'eux sont entrés sans payer, ainsi que nous le disons plus haut? Au moment où nous posons cette question, nous recevons une communication de M. le Commissaire de police qui dit: « que M. le directeur veut bien rembourser ou donner des cartes pour une nouvelle représentation, mais à la condition que chacun établira sérieusement ses droits. »

Nous aimons à espérer que de pareils incidents ne se renouvelleront pas, et nous nous permettons, en terminant, d'engager nos directeurs à veiller désormais à ce que l'orchestre soit au nombre voulu par le cahier des charges, s'ils ne veulent pas s'attirer de cruelles leçons, comme celle qui leur a été donnée hier.

Chambre de Commerce de Cette

Mise à exécution de la nouvelle loi belge sur les marques de fabrique ou de commerce.

(Suite)

Il résulte des instructions susrelatées du Ministre des finances, en date du 8 juillet 1879, que l'acte de dépôt (autre la taxe de 10 francs) est soumis aux droits de timbre d'enregistrement et de greffe. Le droit d'enregistrement s'élève à 4 fr. 40 cent.; il est dû pour droit de greffe 1 fr. 70 cent. à titre de réaction de la minute, et 1 fr. 40 cent. par rôle d'expédition. Relativement aux dépôts de plusieurs marques, une circulaire adressée le même jour par le Ministre de l'intérieur aux gouverneurs

de provinces renferme le passage suivant: « Il est à observer que cette taxe (10 fr.) est due pour chaque marque déposée et non pour chaque dépôt de marque; par conséquent, s'il est déposé plusieurs marques, il est dû autant de taxes qu'il y a de marques différentes, chaque marque devant faire l'objet d'un dépôt distinct. Toutefois, il doit être entendu que les marques déposées ensemble, et qui ne diffèrent entre elles que par la dimension ou la couleur, ne constituent qu'un seul dépôt et ne sont, par conséquent, soumises qu'à une seule taxe; dans ce cas, les différentes marques déposées doivent être de dimension telle qu'elles puissent être toutes connues dans le cadre tracé sur l'acte de dépôt. De ce qu'il faut un dépôt spécial pour chaque marque, il résulte qu'il faut une procuration spéciale pour chaque acte de dépôt, dans le cas où le dépôt se fait par mandataire; en effet, l'article 4 de la loi exige que la procuration reste annexée à l'acte.

Une marque ne peut être transmise qu'avec l'établissement dont elle sert à distinguer les objets de fabrication ou de commerce. Toute transmission de marque par acte entrevifs sera enregistrée au droit fixe de 10 francs. La transmission n'a d'effet, à l'égard des tiers, qu'après le dépôt entre les mains du greffier d'un extrait de l'acte qui la constate dans les formes prescrites pour le dépôt de la marque (article 7 de la loi). Il sera fait mention par le greffier de la transmission de la marque en marge de l'acte de dépôt (article 9 de l'arrêté).

Le jugement prononçant la nullité d'un acte de dépôt sera également mentionné par le greffier en marge de cet acte, après que ce jugement aura acquis force de chose jugée (article 10).

L'annonce du dépôt, le dessin et la description de la marque seront publiés, à la diligence de l'administration, dans un recueil tout spécial, six mois au plus après la réception des pièces au ministère de l'intérieur. Le Ministre de ce département réglera toutes les dispositions à prendre pour la publication et la mise en vente de recueil (article 12).

Les registres déposés dans les greffes, ainsi que les modèles réunis au musée de l'industrie, seront communiqués sans frais au public (article 13).

Le Ministre de l'agriculture et du commerce rappelle aux industriels et aux commerçants que l'article 18 de la loi belge sur les marques de fabrique ou de commerce porte « que tout dépôt de marque, fait en exécution des lois antérieures, cessera d'avoir effet le 1^{er} janvier 1881, s'il n'a été renouvelé avant cette date, » conformément à l'article 2. Le nouveau dépôt sera exempt des droits de timbre et d'enregistrement ainsi que de la taxe.

Le Ministre du commerce.

AVIS

M. Guillaume LIMOUSIS, entrepreneur de voitures, prévient le public qu'il établit, à partir du 25 décembre 1879, un service de voiture à 1 fr. 25 la course, pour l'intérieur de la ville, c'est-à-dire jusqu'aux bureaux d'octroi.

On trouvera, à toute heure du jour, devant le bureau central, quai du Sud, 2,

des voitures toujours attelées pour ce service.

De plus, le public trouvera dans la cour de la gare, à l'arrivée de tous les trains, c'est-à-dire de 8 heures du matin à 8 heures du soir, des voitures pour le même parcours énoncé ci-dessus.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
du 25 au 26 décembre

Naissances

5 Filles, 2 Garçons

DÉCÈS

Camille-Jean-Baptiste Maurel, soldat au 27^e de chasseurs, 22 ans.

Victor-Jean-Marie Barbé 45 ans.

Henriette-Marie Marsalla, 4 ans.

L'ORIGINE ET LES COMMENTAIRE DE LA VILLE DE CETTE

Une brochure in-8°; prix : 1 fr. 50
En vente chez M. PATRAS,
libraire, à Cette.

SOMMAIRE DES CHAPITRES

Chapitre premier. — L'île de Cette dans l'antiquité. — Son nom primitif. — Ses premiers habitants, etc...

Chapitre deuxième. — Ruines d'édifices antiques, d'aqueducs, de thermes, etc., trouvés à Cette. — Tombeaux antiques. — Tour romaine. — Médailles romaines, etc., etc.

Chapitre Troisième. — Vicus ou bourg de Sétius. — Sa situation, son importance, sa ruine, etc., etc...

Chapitre quatrième. — L'île de Cette du IX^e au XIV^e siècle. — Son érection en fief. — Ses différents possesseurs. — Charles de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire. — Les abbayes d'Aniane et de Saint-Ruf. — Les évêques d'Agde. — Eglise Saint-Dies. — Fontaine de Célia, etc., etc.

Chapitre cinquième. — Etat du territoire de Cette au XIV^e siècle. — Les anciens graux. — Le port Pandiau. — Pêche extraordinaire. — Frontignan, son commerce, sa marine avant la construction du port de Cette. — La plage d'Agde, etc.

Chapitre sixième. — La forêt de pins. — Le fort Montmorencette. — Capture d'un vaisseau ennemi. — Projet d'établissement d'un port. — Démantèlement de Montmorencette. — Le vigier de Cette. — Le fermier des droits seigneuriaux et domaniaux. — Brescou. — Pirates barbaresques, etc., etc.

Chapitre septième. — Construction d'un port à Cette. — Difficulté de l'entreprise. — Clerville, Vauban, Riquet. — Les ensablements. — Réception des travaux, etc., etc.

Chapitre huitième. — Fondation d'une ville à Cette. — Edits royaux accordant des privilèges aux habitants. Première municipalité. — Les évêques d'Agde, seigneurs de Cette, etc.

Note sur les colonies Massaliotes du pays des volces arécomiques.

VOS TÉLÉGRAMMES

(Service particulier)

Paris, 26 décembre, 3 heures, soir.

La crise ministérielle dure encore. M. de Freycinet a obtenu toutefois la pleine liberté de prendre les membres du ministère où bon lui semblerait.

— Le général Lambert est nommé commandant de la place de Paris.

— La situation des Anglais dans l'Afghanistan est grave, l'armée anglaise étant bloquée à Caboul. L'insurrection s'étend dans tout le pays.

Paris, 26 décembre 3 h. soir.

Les *Débats* confirment que l'*Officiel* annoncera demain que M. Freycinet est définitivement chargé de former un cabinet.

Le *Rappel* met en garde le public contre les combinaians fantaisistes jusqu'à présent rien n'est décidé.

M. Say a eu une longue entrevue hier avec M. Grévy. Le *Voltaire* croit pouvoir annoncer la retraite de M. Say comme définitive.

M. Beaulieu dans le journal des *Débats* pense que la Chambre devra faire peu de cas du rapport général de la Commission des tarifs fait dans un esprit de réaction. La Chambre, dit-il, fera mieux de proroger nouvellement les traités plusieurs années.

Un télégramme de Lahore dit que le général Goucha rejoint le général Roberts sans résistance.

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 25 au 26 décembre

Girgenti, br. it. *Antonio* 188 tx. cap. Cortan, souffre.
Barcelone, vap. esp. *Correo de Cette*, 152 tx. cap. Corbeto, vins.
Marseille, vap. fr. *Jean Mathieu*, 229 tx. cap. Ricci, diverses.
Seoglietti, br. goel. it. *Anhelo*, 98 tx, cap. ingénieur, vins.
Tarragone, goel. hal. *Kosmopoliet*, 190 tx. cap. Akarman, vins.
Catania, br. it. *Ferdinando*, 154 tx. cap. Mattarazza, souffre.

SORTIES

Du 25 au 26 décembre

Alicante, vap. ang. *Snowdrop*, crp. Watson, rails.
Marseille, vap. fr. *Echo*, cap. Maigre, diverses.
Marseille, bal. esp. *Angelota*, cap. Cormil, Relache.
Barcarès, bal. esp. *Jules Maria*, cap. Fourcade, diverses.
Philippeville, vap. fr. *Soudan*, cap. Raoul, diverses.
Valence, vap. fr. *Severin*, cap. Castelli, diverses.
Valence, vap. fr. *Luetia*, cap. Allemand, diverses.

BULLETIN FINANCIER

de la
BANQUE NATIONALE
Capital 30.000.000
41, Rue Lepelletier, PARIS

BOURSE DU 24 DÉCEMBRE 1879

Les affaires sont toujours très-restreintes. Les variations sont insignifiantes, et si le marché accuse parfois un peu de lourdeur, il faut en chercher la cause dans les incertitudes de la situation politique. Au point de vue des finances, l'année paraît devoir se terminer dans d'assez bonnes

conditions; le taux de l'escompte ne sera pas modifié, et les disponibilités sont assez grandes pour faire face aux besoins de la liquidation. Les cours n'ont pas sensiblement changé: le 5 % finit à 81.47, le 5 % à 415.12, l'amortissable à 85.75.

Fermeté continue sur les institutions de crédit. La Banque de Paris est à 875, la Banque d'Escompte à 820, la Banque hypothécaire à 690; nous avons déjà dit que cet établissement mettait en émission dans les premiers jours du mois prochain, 1,200,000 obligations; ces titres, remboursables à 1,000 fr., sont émis à 480 fr. et rapportent 45 fr. On versera 20 fr. seulement en souscrivant et 60 fr. à la répartition; les autres versements, de 40 francs chaque, seront échelonnés de 6 mois en 6 mois. On peut souscrire dès à présent dans les maisons de Banque. La Banque nationale a eu un marché très-actif dans les cours de 670.

Le Mobilier Espagnol fait 650. Ses obligations sont demandées à 275; c'est un titre recommandable, dont les prix actuels sont des prix d'achat.

Avis et Réclames

LIQUIDATION

Pour cause de cessation de Commerce

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN

Madame G. POUJOL a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, par suite de cessation d'affaires, les Bijoux seront vendus à des prix au-dessous de facture.

On trouvera dans ce magasin un grand choix de **Chaines, Montres et Bagues, Brillants** d'occasion, etc, etc.

On remettra le magasin avec facilité pour le paiement

55, Grand'Rue, 55, CETTE

AVIS AUX VITICULTEURS

M. Paul-Emile THOMAS attend incessamment l'arrivée de plants de Sicile (*Vitis Nozera*), qu'il met à la disposition du public au prix de 6 francs le cent.

Le nombre de ces cépages de premier choix étant limité, les propriétaires qui désirent en faire l'essai peuvent se faire inscrire d'ores et déjà.

S'adresser, pour toutes demandes et renseignements, à M. THOMAS-JULLIARD, à MEZE.

UN MILLION A PRÊTER

Par fractions de 100 francs et au-dessus, à un an d'échéance.

Ecrire franco au **Crédit populaire**, 47, rue du Pont-Neuf, Paris.

SIXIÈME ANNÉE

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

L'*Eclaireur Financier* est indispensable à tous les Porteurs de titres

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO

Article d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements détaillés sur toutes les valeurs, Assemblées, Listes de tous les Tirages, Echéances, et prix exacts des coupons, Cours officiels de toutes les valeurs.

PRIME GRATUITE

Un magnifique Portefeuille

EN CUIR DE RUSSIE

Paris, 45, rue Vivienne, 45, Paris.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

Société générale des Potages économiques

POTAGES

AU
Bouillon de Pot-au-Feu concentré
A l'état sec
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Entrepôt général A. CHAPU
PARIS
DIPLOME D'HONNEUR
Economie de temps & d'argent

En tout lieu, à tout heure, pourvu qu'on ait de l'eau, du feu et du sel, on peut obtenir instantanément un excellent **Bouillon** ou **Potage** avec chacun des produits suivants:

Bouillon concentré (en tablettes), la boîte de 30 potages.....	3 f. »
Tapioca de l'Etoile (garanti de Rio-de-Janeiro, Brésil), la boîte de 20 potages.....	2 50
Perles du Japon, la boîte de 20 potages.....	2 50
Pâtes napolitaines, la boîte de 20 potages.....	2 »
Semoule russe, la boîte de 20 potages.....	2 »
Gluten, la boîte de 20 potages..	2 50
Riz au gras, la boîte de 12 potages ..	1 25
Riz au gras, à la purée de légumes, la boîte de 12 potages..	1 60
Riz au gras, julienne, la boîte de 12 potages ..	1 60
Riz-Condé, la boîte de 12 potages ..	1 60
Julienne, la boîte de 12 potages	2 50

Ne pas confondre avec les extraits de viande

N.-B. — Une notice indiquant la préparation se trouve dans chaque boîte.

DÉPOT A CETTE

F. CHEVALIER FILS
Rue Saint-Pierre, 13

LA BANQUE DES FONDS PUBLICS

ET DES VALEURS INDUSTRIELLES

Société anonyme au capital de 1.500.000 fr.

Siège social, à Paris, 16, rue du 4 Septembre

Se charge spécialement des ordres de Bourse à terme.

50 POUR CENT DE REVENU PAR AN LIRE LES MYSTÈRES DE LA BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE, 7, pl. de la Bourse, Paris.

Avec 1,000 fr., on devient ainsi Millionnaire en 17 ans.

VIENT DE PARAÎTRE

à la Maison du PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4 bis, N° 6, N° 8 et N° 10
PARIS

Pour la **Saison d'Hiver 1879-80**

Le CATALOGUE le plus complet des vêtements pour

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

avec toutes les gravures de Modes (dernière création)

et les moyens de prendre les mesures soi-même.

6 SÉRIES EXTRAITES DU CATALOGUE :

VESTON Grosse mousse, doublé tartan, très soigné. 16 fr.	PARDESSUS Draperie mousseline, doublé tartan, col retour. 19 fr.
ULSTER Draperie frisée, réversible, col pélerine, poches manchon. 19 fr.	ULSTER Nouveau modèle riche draperie, triple épaisseur, doublé entièrement tartan, large col pélerine, poches manchon. 29 fr.
L'ELBEUF Superbe Vêtement complet, draperie chevrot, doublé tartan. 29 fr.	PARDESSUS Pour Enfants Draperie ratinée, doublée chaudement. 8 fr.

Expédition franco dans toute la France à partir de 25 fr
Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite.

ADRESSER LES DEMANDES AU DIRECTEUR DE LA
Maison du PONT-NEUF, Paris

LA MAISON
N'A PAS DE SUCCURSALE

Le Gérant responsable P. BARBET.

POUR FAIRE FORTUNE

Demander la CLEF de l'UNION FINANCIÈRE DU JOURNAL DE LA BOURSE à M. FÉLIX Aîné, Directeur général, rue de Richelieu, 83, Paris. — Revenu du trimestre d'octobre : 3 25 0,0



COMPAGNIE GÉNÉRALE DES BATEAUX À VAPEUR À HÉLICE DU NORD
Service mensuel et régulier entre CETTE le HAVRE et DUNKERQUE

Pour fret et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE POUR FÉCAMP
Navire français

Christophe Colomb
Capitaine DUVAL

Pour Rouen
Alfred Marie
Capitaine LEPRETRE

Pour Saint-Brieuc, Binic
Navire français

DU C
Capitaine PHILIPPE

Pour Brest et Morlaix faisant les 2 ports
Navire français

ADÉLAÏDE
Capitaine DAGORNE.

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

Maladies de la Peau

Guérison assurée des
GARTRES Démangeaisons
BOUTTONS PSORIASIS
ECZEMAS PYTIRIASIS
2, 50 le pot et 3 fr. par la poste
En s'adressant pharmacie Carré à BEKRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

EPILEPSIE (MAL CADUC)
GUÉRI PAR CORRESPONDANCE
Par le Médecin Spécial
DE KILLISCH à Brest, Neustad, Sarre
Plus de 8.000 Succès

MACHINES À COUDRE BRADBURY

Maison fondée en 1852
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
Plus de 60 Médailles en Or et d'Argent
Sans Rivale, la Coquette, la Mignonne
Machines les moins chères et les plus parfaites pour FAMILLES, LINGÈRES, COUTURIÈRES, TAILLEURS, ETC.
B POLYTYPE ou ELASTIQUE BRADBURY
Spéciale pour Cordonniers.
rue Grenéta, Sébastopol, 97
A ESCANDE Agent
Envoi du Prospectus
FORTE REMISE au Gros
Demande des Représentants, qui seront très favorisés

160 le n. 120 ANS de SUCCÈS 150 la b.
S'adresser à M. DEHARAMBURE ou à M. COQUELUCHE
des GRANDES PERSONNES comme des ENFANTS
Paris, rue Saint-Martin, 324.

TÊTES CHAUVES!
Découverte sans précédent! REPOUSSE CERTAINE et à tout âge et de toutes causes. Rayon gratuit.
S'adresser à M. DEHARAMBURE, 324, rue Saint-Martin, Paris.

COPEAUX de GOUDRON

DU Doct. BRISSAUD (Breveté s.g.d.g.)
La meilleure préparation de Goudron contre
BRONCHITES, GRAVELLE
S'adresser à M. DEHARAMBURE, 324, rue Saint-Martin, PARIS.
Seul Dépôt à Cette, pharmacie BATHOU, Grand-Rue.

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES CONFECTIONS
sur en
MESURE TOUS GENRES

Prix très modérés.

CLARENQ

Rue des Casernes, 24. — CETTE.

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers
HUITIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS
Semaine politique et financière—Études sur les questions du jour—Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères: Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc.—Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires—Arbitrages avantageux—Conseils particuliers par Correspondance—Échéances des Coupons et leur prix exact—Vérification des listes de tirages—Collection des anciens tirages—Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI
2 F. Première Année

Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISANT TOUS LES 15 JOURS.

Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, rue Taibout—Paris.

LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taibout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

ON DEMANDE des VOYAGEURS

Gains faciles de 30 à 40 fr. par jour. Ecrire franco à M. Fayard, boulevard Saint Michel, 78, Paris.

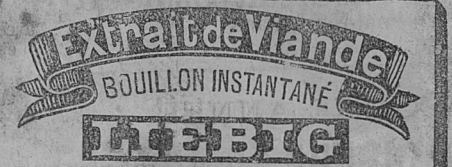
Le **MONITEUR** est envoyé gratis pendant des **FONDS PUBLICS** deux mois sur demande au Directeur, 16, rue du Quatre-Septembre, Paris.

ON DEMANDE des REPRESENTANTS

dans les cantons. Gains assurés de 200 à 300 francs par mois, sans voyager. Ecrire franco à M. Feugère, rue Denfert-Rochereau, 41 Paris.

ON DEMANDE des REPRESENTANTS

dans tous les cantons. Gain facile, 30 fr. par jour. Ecrire franco à M. MANESCAU, rue Hélot, 2, Toulouse.



5 Médailles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiceries et Pharmaciens.

LOTÉRIE FRANCO-ESPAGNOLE Billet GRATIS

Catalogue et Liste du Tirage à l'Abonné d'un an de **L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE**
2 lots de 100,000 fr., 1 lot de 50,000 fr., 2 lots de 25,000 fr., 2 lots de 10,000 fr. et grand nombre de lots de 5,000, 2,000 et 1,000 fr. Ces lots sont répartis en treize espèces.
Envoi 1 fr. 75 mand. au Directeur, 39, r. Lafayette, Paris.

ASTHME SUFFOCATION et TOUX

Indication gratis franco.
Ecrire à M. le Dr CLÉRY à Marseille.

PILULES dépuratives GOLVIN

2 fr. la boîte dans toutes les Pharmacies

LE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE A LONDRES EN 1848

Fonds de garantie : **66 MILLIONS** entièrement réalisés.

DONT EN VALEURS FRANÇAISES

Fr.	4.176.108 25	Rentes françaises 3 0/0.
»	226.440	» Obligations Algériennes 4 0/0
»	2.901.192 80	Obligations Paris-Lyon-Méditerranée.
»	5.000	» Obligations Ville de Paris.
»	1.109.234 70	Obligations du Midi.
»	1.183.434 15	Obligations Ouest.
»	588.787 60	Obligations du Nord.
»	3.256.685 30	Immeubles à Paris.
»	1.019.557 40	Grande Ceinture de Paris.
Fr.	14.466.437 20	

Extra-risques modérés pour les voyages en dehors de l'Europe.

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES

au taux de 10, 12, 15, 17 et 20 pour cent, suivant l'âge.

PAYABLES A PARIS :

A LA CAISSE DE LA SUCCURSALE

DANS LES DÉPARTEMENTS :

CHEZ LES BANQUIERS OU AGENTS DE LA COMPAGNIE

Et partout où la Compagnie a ses succursales
En Belgique, en Hollande, en Bavière, dans le grand-duché de Bade, en Suisse, en Italie ainsi que dans ses bureaux en Angleterre, pourvu que le rentier se présente muni de son contrat et accompagné de deux personnes certifiant l'identité.

Les prospectus et les renseignements sont donnés gratuitement à ceux qui en font la demande, 30, rue de Provence, à Paris.

A Montpellier, à M. Fenouilh, 4, rue de l'Observance; banquiers: MM. Grellet et Cie; à Marseille, à M. Baccuet, 50, rue Vacon; banquiers: MM. Couve et Cie; à Nîmes, à M. Combet de Marquard, inspecteur; Huet, agent général; banquiers: M. M. J. Gaidan et Cie; à Cette, à MM. Martin, banquiers; à Béziers, à M. Lonquigne, allées Paul-Riquet; banquiers: J. Gaidan et Cie; à Carcassonne, à MM. Montet et Cie.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(10^e année) Rue de la CHAUSSEÉ-D'ANTIN, 18, Paris

Propriété de la **Société Française Financière** (anonyme) au capital de Trois millions

Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers.—Paraît chaque dimanche.—16 pages de texte. Liste des anciens tirages.—Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.

ABONNEMENTS : Paris et Départements **3 FR. PAR AN**
ABONNEMENT D'ESSAI : 3 mois, 1 fr.

L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE

Un beau **PORTEFEUILLE FINANCIER** avec un *Traité de Bourse* de 200 pages.



ASTHME & CATARRHE

Guéris par les **CIGARETTES ESPIC**. 2 fr. la boîte.
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Dans toutes les Pharm. de France.—PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 128.—Exiger cette signature sur chaque Cigarette.

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE

TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR

ENTRE

CETTE BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE

Seule Compagnie Languedocienne, dont le siège est à CETTE
Quai de Bosc, 3
Directeur : M. Henry MARTIN.



ADELA, NAVIDAD, SAN JOSE

DÉPARTS : de Cette pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous les mercredis et samedis.

de Barcelone pour Valencia et Alicante, tous les dimanches.

de Barcelone pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.

de Valencia pour Alicante, tous les lundis.

de Valencia pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.

d'Alicante pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frets et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, M. B. Rigaud, transit, consignations, quai de la Darse, 12.
A BARCELONE, M. J. Roura y Presas, consignataire.
A VALENCIA, M. F. Sagrista y Coll, banquier.
A ALICANTE, G. Ravello Hijo, banquier.

CETTE Compagnie a ses succursales à : ORS, quai de Bosc, 5